

Barème Honoraires Transaction Immobilière En Vigueur à compter du 12/03/2020

Prix de vente	Honoraires TT
De 1 à 70 000 €	5 000 €
De 70 001 € à 100 000 €	6 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	7 000 €
De 150 001 € à 180 000 €	8 000 €
De 180 001 € à 500 000 €	5 %

+ 2 % sur la tranche supérieur à 500 000 €

Ex : prix de vente hors honoraires 600 000 € = 5 % de 500 000 € (25 000 €) + 2 % de 100 000 € (2 000 €) soit 27 000 € d'honoraires

(Les honoraires sont à la charge du vendeur)

Programmes neufs et ventes en l'état futur d'achèvement : 5 % à la charge vendeur

« Dans un soucis de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires »

SARL MARSEILLAN IMMOBILIER Siège social : 13 place Carnot 34340 MARSEILLAN

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Béziers sous le n° 881 252 860

Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce »
N° CPI 34012020 000 044 878
délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault